

# J'aime mes 2 parents se heurte au front des députés En Marche

[lavoixdunord.fr/288534/article/2017-12-29/j-aime-mes-2-parents-se-heurte-au-front-des-deputes-en-marche](http://lavoixdunord.fr/288534/article/2017-12-29/j-aime-mes-2-parents-se-heurte-au-front-des-deputes-en-marche)



L'association J'aime mes 2 parents a écrit à Emmanuel Macron pour **s'inquiéter de la disparition du ministère de la Famille**. Elle a été invitée à s'adresser au ministère de la Justice. « *Avant de travailler avec lui, on aimerait qu'un conseiller de l'Élysée puisse entendre nos observations*, indique François Scheefer, son président. *En matière de lutte contre l'aliénation parentale, il faut d'abord de la prévention et de l'information, la justice vient seulement après.* » Les contacts demeurent avec le chef de cabinet du président.

**L'aliénation parentale** est ce que l'un des parents fait subir à son enfant en le coupant de son autre parent, en le disqualifiant et en l'écartant. L'association du Marcquois aimerait que l'on puisse travailler à un projet de loi dans le domaine. Elle a donc contacté l'ensemble des députés du Nord, pour solliciter leur soutien et leur demander de signer une déclaration établissant le 25 avril comme journée de sensibilisation à l'aliénation parentale.

« *Cher Monsieur, merci de cesser vos sollicitations à mon endroit.* »

**Les élus de gauche et de droite ont manifesté leur écoute et leur compréhension** En revanche, cela a été beaucoup plus difficile du côté des neuf parlementaires En Marche. Seule Florence Morlighem, la suppléante de Laurent Pietraszewski (11e), a reçu et compris l'association. Valérie Petit (9e) « *a profondément choqué* », résume François Scheefer. Après un courrier en juillet, elle a été relancée en septembre. Son attaché parlementaire a indiqué qu'elle recontacterait J'aime mes 2 parents en octobre.

Après deux relances, la députée s'est manifestée et a indiqué « *qu'elle ne souhaitait pas signer la déclaration* ». François Scheefer a repris sa plume et dit avoir reçu cette réponse : « *Cher Monsieur, merci de cesser vos sollicitations à mon endroit.* » Le

Marcquois trouve ce comportement contradictoire avec la volonté affichée par Valérie Petit d'écouter les citoyens de sa circonscription.

Dans la 8e, le sujet a été jugé non lié à la circonscription. **Les six autres députés En Marche ont gardé un silence absolu.**